

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier

2023



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-
BERNARD-DE-
MICHAUDVILLE**

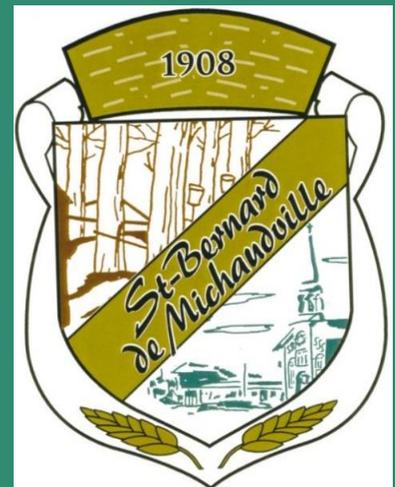


Table des matières

Préambule	3
Le rapport de l'auditeur	4
Opinion :	4
Le rapport financier 2023	4
Affectation des excédents	5
Passifs	5
Les principaux projets réalisés	5
Conclusion	6

Préambule

Annuellement, suivant le dépôt du rapport financier, le maire se doit de rapporter aux citoyens les faits saillants du rapport financier effectué par le vérificateur externe.

Selon l'article 176.2.2. du Code municipal : « Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil. » Exceptionnellement, pour l'année 2023, les Municipalités ont bénéficié d'un sursis d'un mois pour déposer leurs rapports.

Les états financiers ayant été préparés et audités par la firme Hébert Marsolais ont été déposés devant le conseil lors de la séance du 4 juin 2024.

Cet audit comprend principalement:

- L'état de la situation financière au 31 décembre 2023,
- L'état des résultats
- L'état de la variation de la dette nette
- Et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date.

Pour consulter ces documents, veuillez vous adresser au bureau municipal

**Guy Robert
Maire
Juillet 2024**

Le rapport de l'auditeur

Opinion :

« Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville (l'« entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville au 31 décembre 2023, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Le rapport financier 2023

Les revenus de la Municipalité (fonctionnement et investissement confondus) s'élèvent à 1 835 025 \$. Les charges ainsi que les éléments de conciliation à des fins fiscales ont totalisé 1 827 922 \$ permettant à la Municipalité d'accumuler un excédent de 7 103 \$.

REVENUS :

Fonctionnement		Investissement	
Taxes	1 299 906,00 \$	Taxes	0,00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	6 082,00 \$	Quotes-Parts	0,00 \$
Quotes-parts	0,00 \$	Transferts	271 453,00 \$
Transferts	169 098,00 \$	Autres	0,00 \$
Services rendus	45 266,00 \$		
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placement de portefeuille	21 522,00 \$		
Autres	21 698,00 \$		

CHARGES :

Description	Sans ventilation de l'amortissement
Administration générale	(371 915,00 \$)
Sécurité publique	(226 802,00 \$)
Transport	(315 568,00 \$)
Hygiène du milieu	(347 903,00 \$)
Aménagement, urbanisme et développement	(12 623,00 \$)
Loisirs et culture	(124 891,00 \$)
Frais de financement	(30 678,00 \$)
Revenus d'investissement	(271 453,00 \$)
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	(260 325,00 \$)

ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Description	Réalisations
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	260 325,00 \$
Remboursement de la dette à long terme	(66 990,00 \$)
Affectations aux activités d'investissement	(69 984,00 \$)
Affectation de l'excédent accumulé	10 885,00 \$
Autres éléments de conciliation	0,00 \$

En comparant les prévisions budgétaires de 2023 aux réalisations, il est possible de constater qu'il y a eu que très peu de variances entre les différents postes. Il peut donc être considéré que la Municipalité a su faire face aux imprévus et aléas et que son administration a maintenu le cap sur son budget. Un budget qu'elle a tenu très serré, dans l'optique de réduire l'impact de l'inflation sur les citoyens.

Affectation des excédents

Surplus accumulé non-affecté

Une somme de 10 885, 00\$ du surplus accumulé non-affecté a été affectée aux travaux suivants :

- Facture supplémentaire du comptable: 5 620,09 \$
- Évaluation de l'église: 5 264,91 \$

Détail de l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et des fonds réservés consolidés

- Remboursement de l'emprunt 2 : 1 433,00 \$
- Budget subséquent : 55 852,00 \$
- Organismes contrôlés et partenariats : 24 183,00 \$

Passifs

Le passif contient :

- La dette à long terme qui a diminué de 239 916,00 \$, passant de 1 297 981,00 \$ à 1 058 065,00 \$.
- Les comptes créditeurs et charges à payer au montant de 131 385,00 \$.
- Et les revenus reportés 1 250,00 \$.

Les principaux projets réalisés

- Réfection du ponceau Sarasteau
- Réseau pluvial Lamoureux
- Travaux d'étanchéité sur le réseau pluvial
- Évaluation de l'église
- Développement d'un sentier et d'une aire de conservation

Conclusion

En conclusion, l'analyse du rapport financier permet de constater que les finances de la Municipalité sont en excellente santé. La Municipalité poursuivra en 2024-2025 son devoir de diligence et d'administration afin de s'assurer de préserver cet équilibre entre services et contraintes budgétaires. Nous sommes conscients des fluctuations de l'économie et souhaitons réduire au maximum les impacts que celles-ci pourraient avoir sur les dépenses de la Municipalité.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui se sont investis tout au long de l'année pour nous permettre de garder notre Municipalité « vivante et dynamique », ainsi que le personnel et les membres du conseil qui contribuent grandement à la réussite de notre administration.

Enfin, nous tenons à vous remercier, chers citoyens, pour votre confiance. C'est grâce à vous que nous tentons sans cesse de nous renouveler et de nous surpasser.

MERCI!

Guy Robert
Maire